

COMITE SYNDICAL DU 7 FEVRIER 2020

Délibération 2020_02_07_01C Budget principal 2020

Les membres du Comité, à l'unanimité, approuvent le Budget principal 2020.

Délibération 2020_02_07_02C Budget annexe Groupement d'Achat Energies

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le Budget annexe Groupement d'Achat Energies

Délibération 2020_02_07_03C Budget annexe Installations Energétiques

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le Budget annexe Installations Energétiques.

Délibération 2020_02_07_04C Budget annexe Très Haut Débit et Télécom

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le Budget annexe Très Haut Débit et Télécom.

Délibération 2020_02_07_05C Attribution délégation de service public EBORN

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent l'attribution du contrat de concession pour le service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables au groupement Easy Charge/FMET (Fonds de Modernisation Ecologique des Transports). ; approuvent le contrat de concession pour le service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le périmètre du groupement d'autorités concédantes, et a fortiori sur le périmètre de compétence du SIEL-TE Loire, ainsi que l'ensemble de ses annexes ; approuvent la signature du contrat de concession, par le Président du SYANE, avec la société dédiée à l'exécution du contrat constituée par le groupement attributaire Easy Charge/FMET actionnaires initiaux, et autorisent M. le Président du SIEL-TE Loire à signer toutes pièces à intervenir.

Délibération 2020_02_07_06C THD42 -Avenant n° 9

Les membres du Comité, adhérents à cette compétence, à l'unanimité, approuvent le projet d'avenant n°9 à la Convention de délégation de service public pour l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit.